

Forum pancanadien sur la traite des personnes Kitchener-Waterloo, novembre 2013



Faits saillants

Le 27 novembre 2013, le Conseil canadien pour les réfugiés (CCR) a tenu un Forum pancanadien sur la traite des personnes conjointement avec sa Consultation d'automne 2013 à Kitchener-Waterloo. Ce Forum a été l'occasion pour les participants qui s'occupent des questions liées à la traite des personnes de faire du réseautage et d'échanger des idées afin d'aider les personnes ayant subi la traite au Canada. La discussion a aussi porté sur les priorités quant à l'élaboration de politiques, la sensibilisation et la prestation de services.

Parmi les 68 individus qui ont participé au Forum, on comptait des représentants d'organisations non gouvernementales, de prestataires de services, des universitaires, ainsi que des représentants de différents paliers du gouvernement et des forces policières œuvrant dans le domaine de la traite, provenant de la Colombie-Britannique, du Manitoba, de l'Ontario et du Québec.

Le Forum était divisé en quatre séances principales consacrées à :

- > L'échange sur les défis, les expériences, les réponses et les stratégies afin d'améliorer l'aide offerte aux personnes ayant subi la traite et de travailler collectivement avec d'autres organismes et d'autres secteurs de façon plus efficace;
- > L'exploration des intersections entre les situations de travail forcé et la traite des personnes, ainsi que l'échange de stratégies de sensibilisation;
- > L'analyse des lacunes des politiques existantes et des obstacles à la protection des personnes ayant subi la traite;
- > L'identification des priorités communes dans les domaines des politiques, de la sensibilisation et de la prestation de services et la discussion des plans pour aller de l'avant ensemble.

Lors du Forum, la discussion s'est arrêtée sur les besoins continus de sensibilisation de différents groupes et secteurs au sujet des enjeux liés à la traite des personnes, entre autres au besoin de s'intéresser de façon soutenue à la traite aux fins d'exploitation de main-d'œuvre au Canada. Tandis que les participants ont reconnu que la sensibilisation était cruciale, ils ont aussi fait valoir qu'il était important de se concentrer sur des priorités supplémentaires ayant reçu à ce jour moins d'attention, dont les domaines de la prestation de services, de la gestion de cas et des besoins de protection à court et à long terme.

Les participants ont évoqué le besoin de continuer à bâtir et à solidifier les liens entre les organismes, la police et divers secteurs, ainsi qu'avec les différents paliers du gouvernement (municipal, provincial et fédéral) afin de gérer de façon efficace les cas et de répondre aux besoins des personnes ayant subi la traite. Ils ont aussi mis l'accent sur le besoin de mettre en œuvre une analyse en fonction du genre et de la race et une approche plus délicate dans toutes les interventions contre la traite, ce qui comprend les efforts de secours, la prestation de services et l'élaboration de politiques. De plus, il a été suggéré que plus d'occasions d'échange d'information et de réseautage soient créées entre les groupes de lutte contre la traite et de travailleurs migrants, afin de discuter davantage de leurs préoccupations communes liées au travail forcé et à la traite des personnes.

Enfin, les participants ont insisté sur l'importance de faire changer les mentalités et les efforts de lutte contre la traite d'une approche concentrée sur la poursuite vers une approche qui prioriserait les besoins et les droits à la protection des personnes ayant subi la traite au Canada.



CANADIAN COUNCIL FOR REFUGEES
CONSEIL CANADIEN POUR LES RÉFUGIÉS



FONDATION
CANADIENNE
DES FEMMES



trafficking.ca

Priorités pour aller de l'avant

Les participants ont identifié un certain nombre de priorités pour aller de l'avant se basant sur les défis, les tendances et les expériences discutés lors du Forum. Ceux-ci se concentrent sur les domaines des politiques, de la prestation de services et de la sensibilisation et peuvent servir de ligne directrice au travail continu des ONG, des prestataires de services, des agents d'application de lois, des services d'immigration, des responsables de l'élaboration des politiques et des autres groupes œuvrant contre la traite des personnes partout au Canada.

Politiques

Au sujet des enjeux concernant les politiques, il est nécessaire de :

- > Faire l'évaluation des définitions contradictoires de la traite des personnes au Canada, d'analyser leur impact opérationnel (par exemple, sur l'identification des personnes ayant subi la traite, la collecte de données, la collaboration, les poursuites judiciaires) et d'identifier les manières d'approfondir la compréhension de la traite des personnes et de ses différentes formes.
- > Se concentrer sur la protection des droits des personnes ayant subi la traite et répondre à leurs besoins immédiats et à long terme.
- > Modifier les politiques qui limitent l'accès des non-citoyens ayant subi la traite à une protection statutaire et qui accentuent la vulnérabilité des nouveaux arrivants à la traite des personnes par :
 - > L'exclusion de l'accès au permis de séjour temporaire (PST) pour les gens dont la demande de statut de réfugié a été rejetée, retirée ou abandonnée et pour les personnes ayant subi la traite qui sont considérées « étranger désigné » (voir l'information sur ces limites et d'autres limites à l'accès au PST pour les personnes ayant subi la traite : <http://bit.ly/1dTzmfj>);
 - > L'attribution d'une résidence permanente conditionnelle pour les conjoints parrainés (voir l'information sur ce politique et les risques accrus pour les conjoints parrainés : <http://bit.ly/1gzu6Wd>);
- > Appliquer des systèmes de surveillance provinciaux pour le Programme des travailleurs étrangers temporaires, en suivant le modèle du Manitoba et de la Saskatchewan.

Services

Afin de remédier aux lacunes dans la prestation de services aux personnes ayant subi la traite, il est nécessaire de :

- > Améliorer l'accès des prestataires de services à un financement fiable et durable, entre autres en ce qui a trait à des services spécialisés.
- > Explorer de solutions pour résoudre la pénurie de logements adéquats pour des personnes ayant subi la traite aux besoins variés (les femmes, les enfants, les hommes, les nouveaux arrivants, les survivants de la traite aux fins de travail forcé et de la traite sexuelle).
- > Améliorer et soutenir l'accès à des services juridiques pour les non-citoyens ayant subi la traite des personnes.
- > Soutenir la formation des travailleurs en établissement en matière de traite des personnes, particulièrement en matière d'identification et de services aux personnes ayant subi la traite.

Sensibilisation

Les efforts de sensibilisation et de prévention doivent :

- > Créer une meilleure compréhension des différentes formes de traite des personnes au Canada et à l'étranger pour les organismes, la police, les services d'immigration, les élaborateurs de politiques, les procureurs et la population générale.
- > Clarifier les causes premières de la traite des personnes, à la fois locales et mondiales, et souligner notamment la traite aux fins de travail forcé pour expliquer la continuité entre le travail forcé et la traite des personnes.
- > Amener les gouvernements provinciaux et municipaux à reconnaître et à prioriser la traite des personnes à l'échelle locale, régionale et nationale.
- > Être multipliés auprès de divers groupes (par exemple, les travailleurs en établissement et de première ligne, les jeunes, les populations autochtones, les secteurs de service privé et parapublics, la police).
- > Permettre une collaboration avec les médias pour une diffusion responsable des messages.
- > Être élargis pour être entendus au-delà des centres urbains et en banlieue.
- > Favoriser le partage d'information sur les services offerts aux personnes ayant subi la traite dans différentes communautés.